

## Le mot de la Présidente

Chers Raisonneurs, après le mot du Président de notre dernier numéro des Raisonneurs, voici donc le mot de la Présidente.

Et oui, le changement s'opère également chez les Raisonneurs, c'est bien d'actualité. J'en profite pour saluer Philippe, qui a dirigé cette association aux petits oignons pendant 10 ans (ça pourrait bien être une de ses expressions). Mais rassurez-vous, il ne part pas bien loin. Pour résumer la réorganisation de notre bureau : le président sortant a laissé sa place à la secrétaire sortante, qui a elle-même laissé sa place au président sortant. Pour les plus perspicaces, vous reconnaîtrez que le changement est assez modéré.

Notre bureau est donc désormais composé de :

- \* Hélène : Présidente
- \* François : vice-président 1
- \* Michel : vice-président 2
- \* Philippe : Secrétaire
- \* Martine : Secrétaire adjointe
- \* Gérard : Secrétaire adjoint 2
- \* Brigitte : Trésorière
- \* Guy : Trésorier adjoint

Mais les changements ne s'arrêtent pas là, puisque notre CA comporte deux nouveaux membres : Laurence Lefloch-Pulluard et Christian Dumas. Ils complètent ainsi le CA composé des membres du bureau et de Jean-Michel Py.

Pour ce qui est des projets, un gros changement va s'opérer, puisque nous pouvons désormais intervenir dans le moulin, et pour tout dire, ça n'a pas grand-chose à voir avec le changement de présidence.

Donc côté moulin, outre l'entretien du jardin, nous allons désormais entreprendre de réhabiliter la partie huilerie, avec la remise en service des principaux éléments :



La meule



Le poêle et le moteur



L'imposante presse

Viendra ensuite la réhabilitation de la roue à aube.

Concernant le château, nous allons pouvoir reprendre les travaux avec l'arrivée du printemps, et il nous tarde de poursuivre la réfection du mur d'enceinte avec à la clé, peut-être, la découverte de l'accès au château.

Un projet nous tient également à cœur au château, qui nécessite un gros effort de financement et donc de dossiers pour obtenir des subventions : il s'agit de la reconstruction du rempart éboulé qui nécessite de gros moyens et l'intervention d'une entreprise habilitée.

Pour finir, un dernier chantier plus littéraire est à lancer cette année : depuis la création de l'association, nous avons accumulé une grande quantité de données, de documents, de photos, de relevés et d'archives. Il faut songer à les exploiter pour pouvoir les transmettre. Mais sous quelle forme ? Tout est à définir.

Voici donc nos projets de l'année, la motivation, le dynamisme et la bonne humeur sont intactes, il n'y a plus qu'à retrousser les manches. Au plaisir de vous retrouver sur ces différents chantiers.

*Hélène Schricke*



La Plante du mois  
par Martine

## L'absinthe

Son nom lui vient du grec *apsinthion* qui signifie *sans douceur*, sans doute à cause de son amertume. Connue dès la préhistoire (en Égypte vers 1600 avant J.-C.), l'absinthe est utilisée chez les Celtes comme plante médicinale. Cette grande herbe « *fortifie l'estomac, aide à la digestion, tue les vers* », ce qui en fait un remède incomparable des voies digestives. Platearius la prescrivit même contre l'ivresse. Elle est connue aussi comme antidote du poison et pour ses vertus abortives.

Est-ce pour son goût désagréable que, dans la Bible, l'absinthe symbolise les épreuves de la vie ? Toujours est-il qu'elle va jusqu'à rendre amer le lait des nourrices et qu'elle donne à la chair des animaux qui la consomment une saveur déplaisante.

Son surnom d'*Herbe aux prouesses* lui viendrait de ses vertus aphrodisiaques.

Mais il ne faut pas oublier que la plante est dangereuse à forte dose et qu'elle défraya la chronique par les méfaits de sa liqueur qui endommagait gravement le système nerveux de ses consommateurs. Mieux vaut ne pas « s'absinther ». Ce vieux verbe populaire signifie boire de l'absinthe avec excès. La consommation abusive conduit à l'absinthisme, engendrant des troubles morbides plus marqués que l'alcoolisme (hébétude, hallucinations, affaiblissement intellectuel rapide et irréversible). L'abus de liqueur d'absinthe aurait, lors de véritables crises de folie, amené Van Gogh à se couper l'oreille après avoir menacé Gauguin d'un rasoir, et Verlaine à tirer au pistolet sur Rimbaud. La liqueur d'absinthe était issue de la distillation

d'un mélange de plantes, dans lequel figuraient diverses armoises aux côtés de l'hysope, de la mélisse et de l'anis vert. La boisson, qui titrait à l'époque entre 65° et 85°, était trop souvent consommée pure. De plus, elle a probablement été souvent falsifiée par des commerçants peu scrupuleux qui l'allongeaient avec de l'alcool de con-



trebande de mauvaise qualité et lui ajoutaient des sels de cuivre et de zinc pour lui redonner sa couleur émeraude. Sa consommation est passée de 6 500 hectolitres en 1873 à 360 000 hectolitres en 1911. Au point qu'en 1915, à l'instigation du lobby des viticulteurs qui voyaient d'un mauvais œil cette concurrence, la fabrication, la détention et la vente de liqueur d'absinthe furent interdits en France. Elle ne fut cependant jamais interdite dans certains pays, notamment en Espagne, et retrouve aujourd'hui chez nous le droit de citer.

L'absinthe entre également dans la composition du Vermouth (d'où son nom allemand *wermut*).

Cette plante a pourtant soigné une impressionnante quantité d'affections et de malades. Parmi toutes les médications, on peut retenir celle recommandée aux femmes

acariâtres et bilieuses : l'absinthe régulerait la bile ou même l'éliminerait, c'est du moins ce que l'on croyait au XVI<sup>e</sup> siècle.

L'absinthe est antiseptique, tonique, apéritive, digestive, fébrifuge, vermifuge, insecticide. Elle facilite les règles et les rend moins douloureuses. On utilise les sommités fleuries et les feuilles. Elle contient une partie active très toxique à forte dose (absinthine).

Son infusion, élimine les gaz et arrête la mauvaise haleine due aux problèmes de digestion. L'infusion est également tenue pour digestive, emménagogue, vermifuge. Le vin d'absinthe est apéritif (un petit verre avant le repas) et digestif (un petit verre après le repas), tonique, emménagogue et vermifuge. La décoction est utilisée

en compresses sur les contusions. L'absinthe ne doit pas être utilisée plus d'une dizaine de jours ; ses effets deviennent nuls et elle peut occasionner des irritations gastriques et endommager le système nerveux.

De petits bouquets d'absinthe, placés dans les armoires, éloigneront les insectes indésirables.

L'absinthe est une grande plante vivace à feuilles vert argent, velues et profondément découpées. Son odeur est forte et pénétrante très aromatique, sa saveur très amère. En juillet et août apparaissent des capitules de fleurs jaunâtres.

L'absinthe préfère les terrains incultes, les lieux arides et la rocaille des montagnes de toute l'Europe. En France, on la rencontre dans les Alpes et le Massif central jusqu'à 2000 mètres d'altitude.

La Recette  
par Brigitte

## Crème brûlée à l'absinthe



### Ingrédients (pour 8 personnes)

- 8 jaunes d'œufs
- 25 cl de crème fraîche liquide
- 25 cl de lait
- 120g de sucre
- 2 cuillerée à soupe d'absinthe
- Sucre roux

- Faire bouillir le lait avec la crème. Fouetter les jaunes avec le sucre et faire blanchir le mélange. Verser progressivement tout en fouettant le lait et la crème bouillis légèrement refroidis. Ajouter l'absinthe et mélanger.
- Verser dans les moules en remplissant aux 3/4.
- Mettre au four à 100 degrés pendant 55 min à 1h10 (selon les moules utilisés et votre four) les crèmes sont cuites quand on secoue légèrement le ramequin et que ça ne bouge plus.
- Laisser refroidir puis mettre au réfrigérateur pendant au moins 5h.
- Au moment de déguster, saupoudrer de sucre roux puis caraméliser au chalumeau ou à défaut sous le grill du four quelques instants.

## L'expression du mois

par Philippe

### Épater la galerie

Qui n'a pas cherché un jour à épater la galerie ? Mais à quelle galerie cette expression fait elle allusion ?

L'origine du mot « galerie » viendrait du latin médiéval *galeria*,. (attesté au IX<sup>ème</sup> siècle), qui désignait le porche des églises de monastère. Le porche de l'église était considéré comme l'endroit destiné au peuple qui reste à convertir par opposition à l'église elle-même où ne pénètrent que les « élus ».

Par extension, à la fin du Moyen-âge, on l'utilise pour désigner une allée ou une longue pièce servant de passage. Par extension (pour ne pas dire métonymie, à ne pas confondre avec synecdoque, soit dit en passant !), le terme a ensuite désigné les spectateurs eux-mêmes. Puis, par extension, une assistance quel-

conque et, enfin, l'opinion publique.

L'expression « épater la galerie » vient, quant à elle, d'un sport pratiqué depuis plus de mille ans : le jeu de paume.



A l'origine, ce sport se pratiquait en extérieur. Puis, à partir du XIV<sup>ème</sup> siècle, on commença à construire des terrains couverts appelés « tripots », lieux dédiés pour sauter, danser, trépigner, tripoter, intriguer, et... prendre le dessus.

Ces terrains comportaient une grande salle de jeu bordée par des galeries où les spectateurs pouvaient regarder la partie tout en étant protégés. Les joueurs étant ainsi contemplés, il arrivait qu'ils exécutent quelques pirouettes en renvoyant la balle, pour impressionner le public par leur habileté. C'est en référence à ce jeu populaire et à ces pirouettes que l'on parle d'« épater la galerie ».

Aujourd'hui, l'expression signifie plus largement « essayer d'impressionner son entourage », et elle a également pris, malheureusement, une connotation

péjorative (faire le crâneur, le frimeur, se la « péter grave »...)

Pourquoi chercher l'amusement de ses proches en se montrant sous son meilleur jour devrait-il être porter par une idée, un acte, nécessairement négatif ?

## Prochains rendez-vous

### Conférence « Perceval en montagne » Le Châtel de Theys

par Annick Clavier  
Archéologue - Conservatrice du Patrimoine  
Conseil Général de l'Isère



Faisant suite à la conférence, nous vous donnerons rendez-vous le lendemain au châtel de Theys pour la présentation des lieux avec l'association Theys Patrimoine. Et si l'autorisation nous est accordée, nous verrons peut-être les peintures de près.

À Theys, au fond des bois se dresse la silhouette d'une mystérieuse bâtisse inhabitée... C'est Le Châtel qui renferme des peintures murales aux vives couleurs. Elles racontent l'histoire de Perceval-le-Gallois, chevalier du roi Arthur, un décor peint au XIVème.



Vendredi 11 Avril  
Salle Cascade - derrière la mairie  
Crolles - 20 h - Entrée libre  
Renseignements 06 82 52 96 93



### Au château

Samedi 12 avril **Reprise des travaux**. Journée continue avec repas tiré du sac à midi.

### Au moulin

Samedi 26 avril de 10H à 12H **Troc plantes** devant le moulin, ouvert à tous, en partenariat avec la commune de Crolles qui organise à partir de 11h la remise des prix du concours des maisons fleuries 2013.

### Samedi 31 mai à partir de 14H **Rendez-vous au jardin – Route du végétal**

Accueil du public dans le jardin du moulin à partir de 14H. Visite commentée du jardin vers 15H. Pour les enfants, mise en place de quelques jeux en bois et organisation d'un jeu de devinettes où il faut rechercher des plantes dans le jardin.

Samedi 14 juin **Fête du petit patrimoine de pays et des moulins** organisé par le service patrimoine de la mairie. Il y aura différentes animations dans et autour du moulin. Visites commentées du jardin (horaires à définir).

Le Raisonneur N° 44 - Avril 2014

Le Raisonneur, bulletin d'information de l'association des amis du château de Montfort à Crolles

Comité de rédaction : Michel Desmaris, François Gigon, Gérard Huriez, Martine Lecertisseur, Jean-Michel Py, Hélène Schricke, Guy Serratrice, Brigitte et Philippe Verrier